

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

**Rapport des administrateurs sur les Sociétés d'Economies Mixte au titre de la
loi du 2 janvier 2002
GERTRUDE - Exercice 2011**

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société GERTRUDE-SAEM, Société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est le premier actionnaire avec 51 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la Société avec l'Etablissement Public communautaire.

Enfin, un point sera fait sur la situation financière de la Société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2011, qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 14 mai 2012 et l'Assemblée Générale du 7 juin 2012.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport la fiche d'identité de la Société.

I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la Société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (01.01.2011) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX		2011*	2012*
Nb. de réunions du Conseil d'Administration		3	1
Nb. de réunions de l'Assemblée Générale (dont A.G Mixte)		1 0	1 1
Nb. de commissions Consultatives		0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR		2011*	2012*
Publics		Oui**	Non
Privés		Oui***	Non
ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL		2011*	2012*
Changement du montant du capital		Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires		Non	Non
*	Jusqu'à la date de rédaction du rapport		
**	VILLE DE MERIGNAC Démission de Mr. Gérard CHAUSSET lors de la réunion du Conseil Municipal de Mérignac de juillet 2011 avec désignation de Mr. Xavier SVAHN pour le remplacer. Démission de Mr. Xavier SVAHN lors de la réunion du Conseil Municipal de Mérignac de novembre 2011 et désignation de Mr Joël GIRARD pour le remplacer.		
***	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES Démission de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes de son mandat d'administrateur prenant effet à dater du 7 décembre 2011.		

PRINCIPALES DECISIONS 2012

Instance	Date	Nature de la décision prise
AGM ⁽⁵⁾	7 juin 2012	<p>Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes</p> <p>Désignation du commissaire aux comptes</p> <p>Démission de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes de son mandat d'administrateur</p> <p>Décision de la modification par voie d'avenant du contrat d'intéressement des salariés</p>

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	14 mai 2012	<p>Adoption du procès verbal du CA du 4 novembre 2011</p> <p>Présentation de M Joël Girard, représentant de la ville de Mérignac, en remplacement de M Xavier Svahn</p> <p>Démission d'un administrateur et proposition de ramener le nombre d'administrateurs à 11 au lieu de 12, ceci entraînant une modification des statuts</p> <p>Présentation des comptes annuels clos au 31 décembre 2011 et proposition d'affectation du résultat</p> <p>Abandon de créances au profit de la filiale Gertrude Algérie EURL</p> <p>Proposition de modification de l'accord d'intéressement à</p> <p>compter de 2012</p>

PRINCIPALES DECISIONS 2011

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	4 novembre 2011	<p>Approbation du procès verbal du CA du 20 mai 2011</p> <p>Présentation du rapport de gestion intermédiaire sur les opérations de l'exercice en cours et orientation stratégique</p> <p>Démission d'un administrateur</p> <p>Signature de l'accord d'intéressement 2011 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2011</p> <p>Situation de la filiale algérienne</p>
AGO ⁽¹⁾	17 juin 2011	<p>Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes</p>
CA ⁽²⁾	20 mai 2011	<p>Adoption du procès verbal du CA du 14 janvier 2011</p> <p>Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes</p> <p>Engagement de la procédure d'autorisation d'augmentation de capital de la filiale Gertrude Algérie.</p>
CA ⁽²⁾	14 janvier 2011	<p>Adoption du procès verbal du CA du 30 septembre 2010</p> <p>Bilan informatif de la situation financière 2010, présentation de mises en œuvre d'actions à court terme (réduction masse salariale 16% et frais généraux 5%)</p> <p>Point d'actualité sur la filiale algérienne et perspective</p>

AG : Assemblée Générale ou AGO : Assemblée Générale Ordinaire

CA : Conseil d'Administration

AGE : Assemblée Générale Extraordinaire

CC : Commission Consultative

AGM : Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA C.U.B

2.1 Documents contractuels

Quatre conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

Contrat d'adaptation de logiciels de régulation du trafic

Contrat en date du 27/10/2008 (date de notification)

Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

Durée et montant 1 an du 01/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 225 000 euros à 900 000 euros HT

Renouvellement Contrat renouvelé et fin de contrat prévu en octobre 2012

Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des adaptations des logiciels de régulation afin :

D'améliorer le niveau de service de la gestion du trafic sur le secteur centralisé,

Ou d'adapter de façon provisoire la régulation en liaison avec des travaux, manifestations ou événements de toute nature.

Contrat d'adaptation de logiciels pour le traitement et l'exploitation du trafic

Contrat en date du 5/11/2008 (date de notification)

Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

Durée et montant 1 an du 01/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 40 000 euros à 160 000 euros HT.

Renouvellement Contrat renouvelé et fin de contrat prévu en octobre 2012

Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des modifications de logiciels d'exploitation, de traitement de la régulation et d'aide à la conception afin d'accroître l'efficacité de la régulation, de la conception et de l'exploitation au PC de circulation.

3. Contrat de maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de la Cub

- Contrat en date du 25/02/2011 (date de notification)

- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

- Durée et montant 1 an du 01/03/2011 au 28/02/2012 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 50 000 euros à 90 000 euros HT.

- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de la Cub.

4. Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1^{er} étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à BORDEAUX

Contrat en date du 01/01/2003

Nature du contrat Contrat administratif

Propriétaire Communauté Urbaine de Bordeaux

Durée 3 / 6 / 9 ans à compter du 01/01/2003 soit jusqu'au 31/12/2011

Le bail a été renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2020.

Montant Loyer : 48 200 Euros HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 1^{er} trimestre de l'année).

2.2 Exécution des contrats CUB/GERTRUDE-SAEM

Le chiffre d'affaires généré par les divers contrats passés avec la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est élevé à 667 816 Euros HT en 2011 contre 993 293 Euros HT en 2010. Cette baisse de chiffres d'affaires est due à l'arrêt du contrat d'exploitation du système central de la CUB en mai 2010.

III - SITUATION FINANCIERE DE GERTRUDE-SAEM

3.1 Principaux chiffres (en milliers d'Euros)

Les tableaux, ci-après, présentent :

Le chiffre d'affaires et les différents niveaux de résultat issus des comptes de la Société : en valeur sur les quatre derniers exercices, en % du chiffre d'affaires et en variation annuelle exprimée en pourcentage,

Les éléments clés du bilan en valeur sur les quatre derniers exercices.

3.2 Commentaires sur la situation en 2011

Le chiffre d'affaires est en diminution de 16 %. Cette situation s'explique, d'une part par l'arrêt total en 2011 du marché d'exploitation du poste central de la Cub, et d'autre part par la réduction de l'activité de négoce et d'installation de matériel. Une concentration de l'activité « métiers » permet en revanche d'améliorer la marge brute de 4 % par rapport à l'exercice 2010.

La valeur ajoutée progresse de 2,2 % et la réduction de la masse salariale (effectif moyen en baisse) permet de dégager un excédent brut d'exploitation positif pour 417 K€.

Après la comptabilisation de provisions pour risques de non recouvrement de créances clients à hauteur de 198 K€, le résultat d'exploitation ressort positif pour un montant de 254 K€.

Enfin, le résultat net comptable est bénéficiaire de 131 K€ après imputation du résultat financier qui s'améliore tout en restant encore négatif pour 81 K€.

Le besoin en fond de roulement (607 K€) diminue par rapport à l'exercice précédent et reste couvert par le fond de roulement (970 K€), aboutissant à une trésorerie nette positive en fin d'exercice en nette amélioration par rapport à 2010 (363 K€ fin 2011 contre 189 K€ fin 2010).

La SAEM Gertrude a considérablement amélioré la structure de son bilan en résorbant ses dettes fournisseurs.

De plus, en procédant à une réduction significative de ses charges d'exploitation, la société a pu ainsi dégager un résultat positif lui permettant de consolider ses fonds propres qui progressent de 15 %.

Les secteurs principaux constituant le chiffre d'affaires comparés sur 4 ans sont les suivants :

L'activité liée aux contrats d'exploitation et de maintenance est de nouveau en baisse par rapport à l'exercice précédent compte tenu de l'arrêt total de l'exploitation du système central de Bordeaux.

Le niveau de dépendance par rapport à la CUB représente 16 % du chiffre d'affaires en 2011 contre 22 % en 2010.

Il est constaté, au travers de l'analyse de la répartition du chiffre d'affaires, une très forte augmentation des prestations à l'export et à l'international (844 K€ en 2011 contre 269 K€ en 2010). Le marché signé le 30 décembre 2010 avec la Pologne a en effet permis de réaliser sur 2011 un chiffre d'affaires de 475 K€.

Les autres dossiers en cours à l'international concernent le marché d'Alger qui accuse toujours un très grand retard malgré une facturation sur l'exercice de 299 K€ et celui de Casablanca pour lequel le démarrage est aussi très lent.

Au niveau national, les contrats avec les villes de Reims, le Mans et Montpellier (3e ligne de tramway) se sont poursuivis.

3.3 Commentaires sur les perspectives 2012

La volonté de la SAEM Gertrude consiste à valoriser, aussi bien en interne qu'en externe, l'image et les capacités techniques de l'entreprise.

Le renforcement des actions commerciales, le maintien de la production des marchés structurants, la rigueur et la maîtrise des postes de dépenses devraient permettre à la SAEM d'équilibrer l'exercice 2012.

Des contacts ont été pris à Delhi et à Bangkok ; des actions se poursuivent au Mexique et en Argentine. Les marchés français pour les villes de Montpellier, le Mans ainsi qu'à Bordeaux (ligne structurante TBC liane 1 et 8) sont également en cours de réalisation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique :

Le conseil de communauté décide d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de GERTRUDE, au titre de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JANVIER 2013**

PUBLIÉ LE : 21 JANVIER 2013

M. ALAIN DAVID